

Dons en nature

Plusieurs organismes de bienfaisance acceptent les dons en nature en appui à leur mission. Les médicaments, les fournitures médicales, les vêtements, les produits ménagers, les livres et les matériaux de construction sont tous des exemples de dons en nature. Ces dons sont inscrits dans les états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et les normes du secteur. Les dons en nature sont évalués et comptabilisés dans les produits selon leur valeur juste estimée. Pour plusieurs organismes de bienfaisance, les dons en nature constituent une source précieuse de revenus.

Notons à titre d'exemple Vision mondiale qui reçoit des dons de médicaments, de fournitures médicales, de matériel de bureau, de livres et de produits ménagers et Canadian Feed the Children qui reçoit des médicaments et divers produits en appui à sa mission.

Depuis plusieurs années, les organismes misent sur les messages d'intérêt public pour transmettre leur message aux téléspectateurs canadiens. Toutefois, en l'absence de rapports précis sur le temps d'antenne, d'une évaluation de la valeur monétaire de la diffusion et d'une idée de la portée des annonces, il est difficile de mesurer le degré de succès d'une campagne de messages d'intérêt public. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un organisme public autonome qui réglemente et surveille la radiodiffusion et les télécommunications au Canada. Toute station de télévision du Canada est tenue d'obtenir une licence de radiodiffusion du CRTC et de respecter les lois, les règlements et les lignes directrices du Conseil. Les titulaires de licence doivent soumettre un registre d'émissions au CRTC chaque mois et en garantir l'exactitude. Ces registres sont analysés afin d'évaluer la portée des messages d'intérêt public et d'y accorder une valeur monétaire.

Bien que MADD Canada ait diffusé des millions de messages d'intérêt public sur les ondes canadiennes depuis 1990, nous n'avons, avant maintenant, jamais été en mesure de calculer la valeur de ces annonces comme on pourrait le faire par exemple pour des livres ou des médicaments. Par conséquent, cette contribution de MADD Canada à la société canadienne n'a jamais été reconnue, contrairement à ceux qui reçoivent et comptabilisent les dons en nature de produits dans leurs états financiers. Les messages de MADD Canada font partie du paysage canadien et ils ont une incidence significative sur les comportements et les attitudes des Canadiens à l'égard de la conduite avec facultés affaiblies. MADD Canada est maintenant en mesure d'évaluer la juste valeur de ses messages d'intérêt public grâce à ces registres sur le temps d'antenne. Ces documents sont vérifiés par un tiers et, ensuite, nos vérificateurs en confirment l'exactitude. Ernst & Young, notre firme de vérificateurs, contrôle le processus et l'exactitude des registres sur le temps d'antenne des messages d'intérêt public.

MADD Canada a livré des milliers de messages d'intérêt public pour la télévision au Canada. Étant un organisme résolument voué à la transparence, MADD Canada publie son budget, ses états financiers et sa déclaration T3010 annuelle à l'Agence du revenu du Canada sur son site Web. Les budgets et les états financiers de MADD Canada sur les dons en nature relatifs à ces messages d'intérêt public sont publiés pour assurer cette transparence.